Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260224-DEL2026_0224AR-DE

Guingamp
Gwengamp

République Française

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 16 février 2026

—

Le seize février 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le trois février 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. GOUDALLIER Benoît, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme LE GALL-BIZIEN Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. KERHERVÉ Guy , M. STEPHAN Philippe, Mme LE HOUEROU Annie, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. LE LAY Tugdual, M. ANTOINE Jean François, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. BERTHE Thomas, Mme ZIEGLER Evelyne, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, Mme LE ROY Charline respectivement représentés par M. LE GOFF Philippe, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme SANZ Myriam, Mme CORBEL Peggy et Mme TISSIER Isabelle

Absents excusés : M. GAUTIER Christophe, Mme VAROQUIER Lydie.

Secrétaire de séance : M. LE LAY Tugdual

DEL2026-02-24- BILAN DE LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE 2025

Rapporteur : Benoît Goudallier.

Les communes de plus de 5 000 habitants sont dans l'obligation de mettre en place une commission communale d'accessibilité qui doit dresser chaque année un état des lieux en matière d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Cette commission établit un rapport annuel présenté au conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Cette commission s'est réunie le 27 janvier 2026 en présence de représentants des associations et des personnes en situation de handicap.

Un état des lieux des actions menées et des actions à mener a été présenté à ses membres qui dans un premier temps se sont félicités des actions réalisées en concertation avec les services de la ville notamment sur la place du Vally où leurs observations ont été prises en compte et ont ensuite émis quelques remarques de nature à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du rapport de la commission d'accessibilité pour l'année 2025.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire

Philippe LE GOFF

Le secrétaire,

Tugdual LE LAY

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)